



Compétence en matière de santé : un domaine intéressant la formation

La société de l'information et du savoir dans laquelle nous vivons exige de tout individu des compétences toujours plus fortes : compétences décisionnelles, compétences de gestion, compétences médiatiques et compétences informatiques, sans oublier la compétence en matière de santé. Dans cet article très informatif, l'auteur explique ce qu'il faut entendre par cette expression et quels sont les prérequis pour que cette compétence soit renforcée auprès du public en général. L'auteur montre également pourquoi ce concept de « compétence en matière de santé » n'a pas encore trouvé ses lettres de noblesse auprès des milieux spécialisés et quel est le rôle de la formation dans ce domaine.

THERESE STUTZ STEIGER

Médecin, MSc, Concepts de santé publique, Berne
Contact : stutzsteiger@bluewin.ch

La notion « compétence en matière de santé » tire son origine de l'expression anglaise « health literacy ». Ce terme est issu principalement de la médecine. Le corps médical et les autres professionnels de la santé se sont rendu compte que les patients ayant des difficultés à lire et à écrire avaient besoin de consignes et de soins particuliers.

Si l'on considère le terme « santé » tel qu'il est perçu dans la vie quotidienne, on constate qu'il n'existe pas de définition universellement applicable de ce qu'est la santé ou la maladie. Ces deux notions sont une résultante de l'histoire et de la culture.

Dès lors, les définitions de compétence en matière de santé sont multiples : « La compétence en matière de santé est la capacité à décider et à agir de manière saine pour moi et pour mon environnement » (Abel).

Que signifie l'expression « compétence en matière de santé » ?

Il existe une nouvelle définition ayant l'avantage d'être en conformité avec l'OMS et l'UE, et qui provient du concept de (New) Public Health (nouvelle santé publique). Ilona Kickbusch et Daniela Maag ont défini la compétence en matière de santé comme la capacité de l'individu à prendre des décisions ayant des répercussions positives sur sa vie. Cette compétence met les individus en position de s'autodéterminer et de pouvoir effectuer des choix concernant leur santé. Elle améliore leur faculté à trouver et à comprendre

des informations en matière de santé, et à assumer la responsabilité qui en découle pour leur propre santé.

La définition de I. Kickbusch porte sur cinq domaines:

- Santé personnelle: choix individuels en matière de santé ; connaissance et mise en pratique de comportements adéquats fondés sur l'autogestion et la prise en charge de la famille
- Pensée système: aptitude à se positionner correctement dans le système de santé et par rapport aux professionnels en tant que partenaire compétent

« Le concept de compétence en matière de santé ne trouve pas encore l'écho qu'il mérite au sein des spécialistes de la santé publique. »

- Approche en matière de consommation: capacité à prendre des décisions en matière de consommation et de prestations sous différents angles privilégiant la santé
- Monde du travail : éviter les accidents et les maladies professionnelles, engagement en faveur de la sécurité et de conditions de travail de nature à promouvoir la santé, à quoi s'ajoute un équilibre entre profession et vie privée
- Politique en matière de santé: action réfléchie au niveau politique (interventions en matière législative, prises de position concernant les aspects de la santé, adhésion à des organisations, notamment pour la défense des patients).

Promotion santé suisse, Merck Sharp & Dohme-Chibret (MSD), Santé publique Suisse, la Fondation Careum et la Fédération des Médecins Suisses FMH ont signé en septembre 2010 l'accord commun de l'Alliance Compétence en matière de santé. Cette plateforme met en réseau les acteurs des domaines de la santé, de la science, de l'éducation, de la politique, de l'économie et des médias afin de promouvoir les compétences en

« Le fossé menace de s'approfondir encore davantage entre les individus moins bien formés et les individus formés, entre les malades et les individus en bonne santé, entre les étrangers et la population suisse. »

matière de santé en Suisse. L'Alliance a pour but de renforcer et de motiver l'individu à prendre des décisions au quotidien qui influencent sa santé et qui permettent une vie indépendante même avec des restrictions au niveau de la santé ou en cas de maladie, quelles qu'elles soient.

Inégalités sociales et sur le plan de la santé: revenu et formation

L'état de santé des individus ou de certains groupes est influencé par certains facteurs sociaux déterminants. On peut en distinguer six :

- Sécurité sociale et égalité des chances
- Occupation et monde du travail
- Formation et habilitation
- Cadre de vie et environnement naturel
- Logement et mobilité
- Production et consommation de denrées alimentaires.

Pour que l'accroissement de la compétence en matière de santé des habitants de la Suisse ou d'un autre pays devienne une réalité, ces derniers doivent pouvoir exercer une certaine influence positive sur les facteurs déterminants, évaluer les risques et prendre des décisions au quotidien qui auront des répercussions favorables sur leur santé. Une personne souffrant d'une maladie chronique reste malgré tout consciente de sa santé et active, dans les limites du possible. Pour nous tous, en tant que société, cette attitude est importante, car les maladies chroniques, qui sont en augmentation, peuvent grandement influencer la qualité de vie des personnes concernées et celle de leurs proches. En outre, le secteur de la santé (notamment les coûts de la santé !) peut parfois être fortement mis à contribution lorsque la compétence en matière de santé fait défaut.

Pour promouvoir la compétence des individus en matière de santé, il s'agit de créer les conditions nécessaires :

Information : seules des personnes informées sont en mesure de choisir parmi les divers offres proposées par le marché ou par le système de santé ;

cela signifie également que des prestataires fournissent ces informations (ou en soient capables) ;
Habilitation: la formation est une condition importante débouchant sur la capacité des individus à évaluer diverses informations ; parallèlement, il faut que les acteurs soient en mesure et aient la volonté de mettre à disposition des informations compréhensibles ;

Coopération et collaboration: seule la collaboration de la part du prestataire peut permettre de créer un contexte facilitant le choix pour les citoyens ; dans le domaine de l'alimentation, cet aspect concerne tout le spectre allant des producteurs de denrées alimentaires – notamment le secteur de l'agriculture, mais aussi les marchés sur lesquels les produits sont proposés – jusqu'aux consommateurs qui, il faut l'espérer, ont un certain sens critique développé grâce à leur niveau de formation.

Cadre législatif: il fournit les conditions nécessaires pour que les initiatives de nature à promouvoir la compétence en matière de santé bénéficient d'une certaine légitimité et puissent être soutenues.

Compétence en matière de santé dans le domaine médical, au quotidien et comme sujet d'investigation pour les professionnels

Dans le milieu médical, il est aussi question de compétences du patient. Dans ce cas-là, on décrit la compétence dont le patient a besoin pour lire les informations, pour les comprendre, les assimiler, les évaluer et les appliquer. L'étroite collaboration avec le personnel spécialisé et la capacité d'utiliser le système de santé de façon compétente en font également partie. De plus, les compétences en santé axées sur la santé publique peuvent éveiller une certaine sensibilité chez l'individu face à son entourage et face aux décisions politiques relevant de la santé.

Le concept de compétence en matière de santé ne trouve pas encore l'écho qu'il mérite au sein des spécialistes de la santé publique; cette situation est probablement due notamment aux contours mal définis de ce qu'est la promotion de la santé, mais qui peuvent et doivent être mieux élaborés. Ce frein s'explique également par le fait que la « propre responsabilité » d'un individu pour sa santé est ainsi mise en avant, ce qui risque d'être mal interprété. Reste qu'un accroissement des compétences en matière de santé auprès de la population en Suisse peut permettre à l'individu d'influencer positivement les facteurs déterminant sa santé, d'évaluer les risques et d'évoluer de façon plus autonome dans le système de santé. Il s'agit là de la concentration d'un bon nombre de compétences, telles que lire, écrire, s'informer, communiquer, prendre des décisions, etc. Sur ce plan personnel, les choses doivent naturellement évoluer parallèlement aux décisions politiques

et aux conditions générales. Mais aucune percée ne se produira au niveau politique tant que la population n'aura pas été investie des capacités ou des compétences dans le domaine en question.

Conclusions

Rester en bonne santé ou recouvrer la santé est un défi face auquel les individus ne sont pas tous égaux. Le concept des compétences est-il vraiment capable d'influencer cette inégalité des chances?

La réponse est « oui », mais uniquement si l'on y travaille avec davantage de détermination que jusqu'ici. Nous savons depuis longtemps que les individus bénéficiant d'une formation académique et d'un statut socio-économique plus élevés peuvent mieux profiter du potentiel d'une bonne santé que les personnes n'ayant pas de formation. Concentrons-nous donc davantage sur la formation, et pas uniquement sur celle des personnes ayant déjà un bon bagage!

Le fossé menace de s'approfondir encore davantage entre les individus moins bien formés et les individus formés, entre les malades et les individus en bonne santé, entre les étrangers et la population suisse. La conception d'instruments adéquats pour les uns et la sensibilisation des autres en vue du partage des responsabilités ne sauraient voir le jour sans une promotion des

compétences adaptée aux groupes cibles. Il est donc nécessaire d'œuvrer avec détermination à l'introduction de matières promouvant la santé dans les écoles et dans les programmes de formation professionnelle. Une formation continue est nécessaire aussi bien au niveau de l'individu qu'au niveau de la santé publique pour les spécialistes. Il faut créer des forums d'apprentissage et de discussion s'adressant tant aux non-professionnels qu'aux patients. En effet, il n'est pas interdit de penser qu'un échange de connaissances puisse ainsi se produire. ■

Bibliographie :

Alexander Rödiger et Therese Stutz Steiger, avec la collaboration de Ursel Broesskamp-Stone et Ursula Ulrich, « Gesundheitskompetenz: Hintergrund, Begriffsbestimmung und Auswirkungen »: Schweizerisches Rotes Kreuz (Hg.) (2009), Gesundheitskompetenz. Zwischen Anspruch und Umsetzung

Abel, Thomas (2008), Einführung anlässlich des Expertenforums Ökonomische Bedeutung von Gesundheitskompetenz am 12. Dezember 2008 in Bern

Kickbusch, Ilona; Daniela Maag (2008), Health Literacy, in: International Encyclopedia of Public Health, First Edition, Academic Press, vol. 3, pp. 204-211

Département fédéral de l'Intérieur (DFI) (2007), Stratégie « eHealth » Suisse, Berne

Stutz Steiger Therese: Gesundheitskompetenz mit Fokus auf Bildung, Editorial Public Health News 1/2011

Annonce



| le savoir vivant |

EXECUTIVE MBA in healthcare management (en anglais) - SEPTEMBRE 2012
DÉCEMBRE 2013

certificate of advanced studies - cas (en français)

» en économie de la santé - FÉVRIER - JUIN 2012

» en management de la santé - AOÛT 2012 - JANVIER 2013



Contact: iems.formation@unil.ch
www.hec.unil.ch/iems.formation

L'IEMS est un institut commun à la Faculté des HEC et la Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne

Unil
UNIL | Université de Lausanne



IEMS – Institut d'économie
et management de la santé